



LES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL

116, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H2Y 1T2
CANADA

Montréal, le 29 mai 2009

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal, Québec
H3A 1X6

Objet : Mémoire des Prêtres de Saint-Sulpice
Projet de transformation de l'ancien Séminaire de Philosophie

Madame, Monsieur,

Afin d'éviter toute confusion sur la réponse donnée à la question du commissaire Viateur Chénard concernant les discussions entre la Ville de Montréal et les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal concernant la cession des boisés, nous réitérons les propos du mémoire qui se lit à la page 6 :

« ...il a été clairement énoncé aux Prêtres que la Ville n'avait nullement l'intention d'acquérir comme parc les espaces boisés à protéger »

Dans l'esprit des prêtres, une acquisition doit être faite contre valeur et à juste prix. Il ne s'agit pas d'un don à titre gratuit. Nous joignons aussi à la présente une copie de la résolution du Conseil Provincial des Prêtres de Saint-Sulpice versant au Pacte patrimonial les boisés en questions qui confirme que ces boisés d'intérêt acquerront après entente avec les autorités compétentes un statut de protection.

Auriez-vous l'obligeance de faire parvenir aux commissaires la présente ainsi que la pièce jointe et verser si possible ces documents à la documentation de l'Office.

Vous remerciant de votre collaboration, je demeure votre tout dévoué.

Jean-Pierre Morin
Porte parole des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal